Nations Unies

S/PV.7655



Conseil de sécurité

Soixante et onzième année

Provisoire

7655e séance

Jeudi 24 mars 2016, à 10 heures

New York

Président :	M. Gaspar Martins	(Angola)
Membres :	Chine	M. She Bo
	Égypte	M. Aboulatta
	Espagne	M. González de Linares Palou
	États-Unis d'Amérique	M. Pressman
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Lamek
	Japon	M. Yoshikawa
	Malaisie	M. Ibrahim
	Nouvelle-Zélande	M. Van Bohemen
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Seck
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Rosselli
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Suárez Moreno

Ordre du jour

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2016/27)

16-08327 (F)







La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2016/27)

Le Président (*parle en anglais*) : En vertu de l'article 37 du règlement provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Somalie à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2016/273, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par l'Angola, l'Égypte, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique, la France, le Japon, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, le Sénégal, l'Ukraine et l'Uruguay.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2016/27, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Somalie.

Le Conseil de sécurité est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Angola, Chine, Égypte, France, Japon, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Fédération de Russie, Sénégal, Espagne, Ukraine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du)

Le Président (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2275 (2016).

La séance est levée à 10 h 10.